

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

CE QU'IL FAUT RETENIR

La réunion #10 du plan de sauvegarde de l'emploi chez Thello s'est tenue le 10 juin dernier. Après deux mois de réunions, le CSE a donné l'avis favorable sur le plan de transformation de l'entreprise portant sur un PDV / PSE au sein de Thello. Explications.



La CFDT se félicite pour l'accord qui a été conclu avec les autres organisations syndicales signataires et la direction. Les réunions se sont avérées de véritables marathons, mais nous sommes arrivés au but : un accord pour que les salariés soient satisfaits des mesures accordées.

QUELLES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ INTERNE ? UNE INDEMNITÉ DE MUTATION, UNE REVALORISATION DES SALAIRES D'AGENT DE BORD ET UNE AIDE À L'INSTALLATION SUR PARIS OU LYON.

POUR LA MOBILITÉ EXTERNE

La CFDT a négocié des mesures d'accompagnement sur les congés de reclassement, notamment la garantie du SMIC pour les petits salaires. Le budget de formation a été revu à la hausse ainsi que celui sur la création d'entreprise.

La direction s'est retranchée derrière un manque de budget pour justifier le fait de ne pas satisfaire certaines revendications. Le coût du PSE doit nécessairement être mis en perspective avec les moyens dont dispose le Groupe Trenitalia.

LA CFDT REGRETTE QUE LE GROUPE N'INVESTISSE PAS PLUS SUR SES RESSOURCES HUMAINES ET ESPÉRONS QUE CETTE ATTITUDE NE S'ORIENTE PAS VERS DU DUMPING SOCIAL.

MAINTENANT, UNE PAGE SE TOURNE

Le PDG de Trenitalia l'a dit : « (...) c'est le moment de changer et de créer ». Nous espérons que ces mots seront transformés en faits concrets...

LES SALARIÉS NE VEULENT PLUS DES PAROLES, MAIS DU CONCRET !

Surtout après nombreuses années de promesses jamais tenues ! La CFDT veillera à la bonne application de ce PSE, y compris à l'avancement de la nouvelle activité dans le respect de la CCN et du Code du travail. La CFDT a toujours été à l'écoute des salariés de Thello et le restera ! Vous pouvez compter sur nous ! ●